

# Assistant(e) de Service Sociale H/F

Ref : 2023-1333870

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Direction de l'administration  
pénitentiaire - DISP  
MARSEILLE

## Localisation

Résidence administrative  
d'Aix-en-Provence – SPIP  
Structure d'Accompagnement  
à la Sortie Luynes

**Domaine :** Social, enfance et famille

**Date limite de candidature :** 15/12/2023

<b>Nature de l'emploi</b>		<b>Expérience souhaitée</b>	
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Non renseigné	
<b>Rémunération</b> <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small>	<b>Catégorie</b>	<b>Management</b>	<b>Télétravail possible</b>
Non renseigné	Catégorie A (cadre)	Non	Oui

Candidature à envoyer à : [olivier.marcy@justice.fr](mailto:olivier.marcy@justice.fr)

## Vos missions en quelques mots

Dans le cadre des prises en charge de publics bénéficiant d'un régime de sorties régulières, elle peut être amenée à convoquer et recevoir les personnes en milieu libre et y assurer des permanences.

La SAS dispose d'une capacité de 99 places, dont 38 places pour des « Sasistes » et 61 places pour des semi-libres. L'ASS de la SAS est donc amenée à intervenir auprès de l'ensemble des personnes hébergées sur cette structure.

Vos activités principales

- Prise en charge individuelle :
  - o L'ASS intervient en complémentarité des CPIP permettant une expertise qui s'appuie sur une prise en charge globale.

- o L'ASS est sollicitée principalement sur orientations des CPIP, mais aussi par des partenaires et à la demande des PPSMJ.

- o L'ASS assure les démarches nécessitant une qualification spécifique sur le champ de l'accès aux droits sociaux.

- o L'ASS intervenant dans une prise en charge globale de la situation sociale et familiale des personnes, elle est compétente sur les champs d'intervention suivants : le logement/ l'hébergement, la situation budgétaire, la vieillesse/ dépendance, la situation familiale (protection de l'enfance/ soutien à la parentalité), la santé/handicap

- **Prise en charge collective :**

En complémentarité des interventions individuelles, l'ASS est compétente pour animer ou co-animer des interventions collectives. Ces interventions peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans des cycles d'ateliers plus durables.

- **Expertise sociale :**

- o Repérage des besoins à travers des diagnostics sociaux afin de mettre en place des interventions adaptées (individuelles ou collectives).

- o Information des équipes sur l'évolution de la législation et les dispositifs d'aide sociale et d'accès aux droits sociaux. Rédaction de fiches techniques et diffusion des informations par voie électronique.

- o Représentation du service dans le cadre de certaines instances et réunions dans la continuité des accompagnements individuels ou sur des thématiques en lien avec ses champs de compétence (CPI ou autres commissions disciplinaires).

- o Analyse de pratique et temps d'échange entre ASS du département et de la DI.

- **Développement et maintien du partenariat :**

En lien avec la direction, l'ASS intervient afin de favoriser le travail en réseau. Elle est compétente pour développer et maintenir le partenariat social du secteur (MDS, CCAS, CAF, CARSAT, SIAO, centres des finances publiques, CPAM, associations, etc).

- **Evaluation et suivi de l'activité :**

L'ASS tient à jour un outil de suivi de son activité récapitulant le nombre d'orientations reçues, leurs origines, la thématique concernée, les démarches effectuées ainsi que le nombre d'entretiens assurés.

## **Éléments de candidature**

### **Personne à contacter**

olivier.marcy@justice.fr

# À propos de l'offre

## Informations complémentaires

- Télétravail institutionnalisé
  - Poste de travail (bureau/ligne téléphonique fixe et portable/ordinateur avec accès internet) dans les bureaux administratifs du SPIP
- Véhicule de service présent au SPIP Luynes

## Conditions particulières d'exercice

L'ASS fait partie intégrante de l'équipe du SPIP et intervient, par conséquent, afin de favoriser un travail d'équipe dans l'intérêt des personnes placées sous-main de justice. Les interventions font l'objet de retours aux CPIP référents. Dans le respect du code de déontologie et de son secret professionnel, l'ASS conserve ses dossiers sociaux en dehors du dossier SPIP.

L'ASS SPIP SAS est également amenée à intervenir en milieu ouvert à titre d'expertise pour participer aux Commissions Pluridisciplinaires Interne. Cette participation se fera en alternance avec les autres ASS affectée sur l'antenne. Aussi, l'ASS peut intervenir en milieu ouvert pour assurer une continuité dans les accompagnements entrepris en milieu fermé, et assurer un relais avec les dispositifs de droit commun.

## Statut du poste

Vacant à partir du 01/01/2024

## Métier de référence

Assistante / Assistant de service social

## Qui sommes nous ?

Composition et effectifs du service

Equipe pluridisciplinaire : 1 chef d'antenne, 2 DPIP, 25 CPIP, 2 PA, 1 psychologue, 2 coordonnatrices d'activités